



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2014

Montréal

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Marc-André Demers
Anne Binette Charbonneau	Jean-François Fortin
Sophie Brehain	Jane-Hélène Gagnon
Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Danielle Laplante
Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Stéphane Ladouceur	Marie-Hélène Provençal
--------------------	------------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Adam Korzekwa / philpell, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2014

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement	3
Qualité de l'air	3
Aires protégées	4
Démographie	5
Conditions de vie et bien-être	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	9
Région administrative	9
Comptes économiques	10
Produit intérieur brut	10
Revenu disponible par habitant	12
Investissements et permis de bâtir	16
Investissements	16
Permis de bâtir	17
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	18
Santé	20
Éducation	21
Taux de diplomation aux études collégiales	21
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat	22
Culture et communications	24
Concepts et définitions	26

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

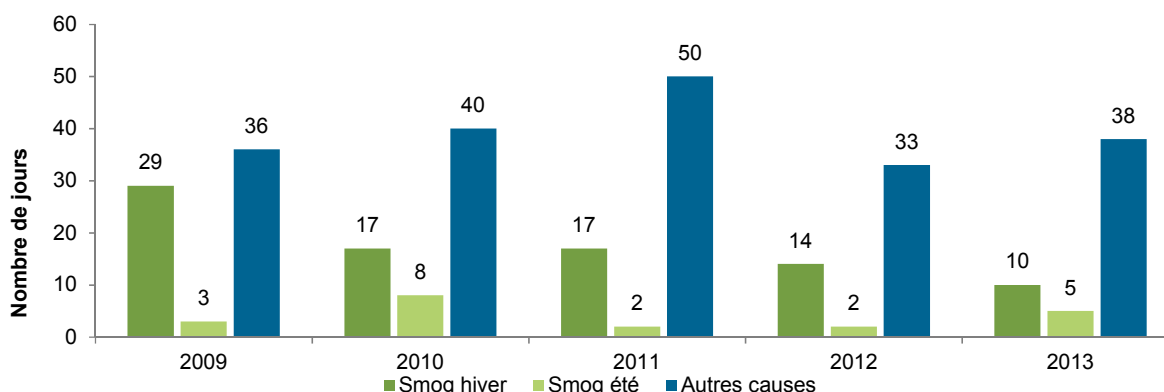
La région de Montréal couvre une superficie en terre ferme de 498 km². Cette région désigne aussi la municipalité régionale de comté (MRC) géographique¹, et regroupe 16 municipalités.

1.1 Qualité de l'air

Le réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) de Montréal² compte 13 stations d'échantillonnage. La Ville de Montréal calcule un indice de la qualité de l'air (IQA) à partir de cinq polluants mesurés en continu, soit le dioxyde de soufre (SO₂), le monoxyde de carbone (CO), l'ozone (O₃), le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines PM_{2,5}. Ainsi, pour chaque polluant, un sous-indice est calculé en divisant la concentration mesurée par sa valeur de référence (concentration de polluant jugée néfaste pour la santé humaine) et en multipliant le résultat obtenu par 50. L'IQA pour une journée donnée est égal à la valeur du sous-indice le plus élevé. La qualité de l'air est bonne lorsque l'indice se situe entre 1 et 25, acceptable entre 26 et 50 et mauvaise si l'indice est supérieur à 51.

Figure 1.1.1

Nombre de jours de mauvaise qualité de l'air selon l'IQA et les causes de la pollution, Montréal, 2009 à 2013



Source : Bilan environnemental 2013, Qualité de l'air à Montréal, Ville de Montréal.

Pour l'ensemble de la région, la qualité de l'air a tendance à s'améliorer depuis 2009. En effet, le nombre de jours où la qualité de l'air est mauvaise est passé de 68 en 2009 à 53 en 2013. Cette observation est corroborée par une autre mesure que l'IQA, soit une diminution des concentrations des polluants mesurés dans l'ensemble des stations d'échantillonnage du réseau (données non présentées).

Différents facteurs peuvent causer la mauvaise qualité de l'air. En ce qui concerne les particules fines qui sont responsables de la plupart des journées de mauvaise qualité d'air à Montréal, citons notamment le smog, les incendies de forêt ou de bâtiments, les feux d'artifice, les fumées diverses. Une journée de smog est caractérisée par des concentrations de particules fines supérieures à 35 µg/m³ durant plus de trois heures sur plus de 75 % du territoire de l'agglomération montréalaise. Les journées de smog sont plus fréquentes en hiver qu'en été. Un été sans canicule sera susceptible de compter moins d'épisodes de smog qu'un été chaud et humide, puisque l'ozone et les particules fines, responsables du smog estival, sont causés par l'action des rayons solaires sur les composés organiques volatils et les oxydes d'azote.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

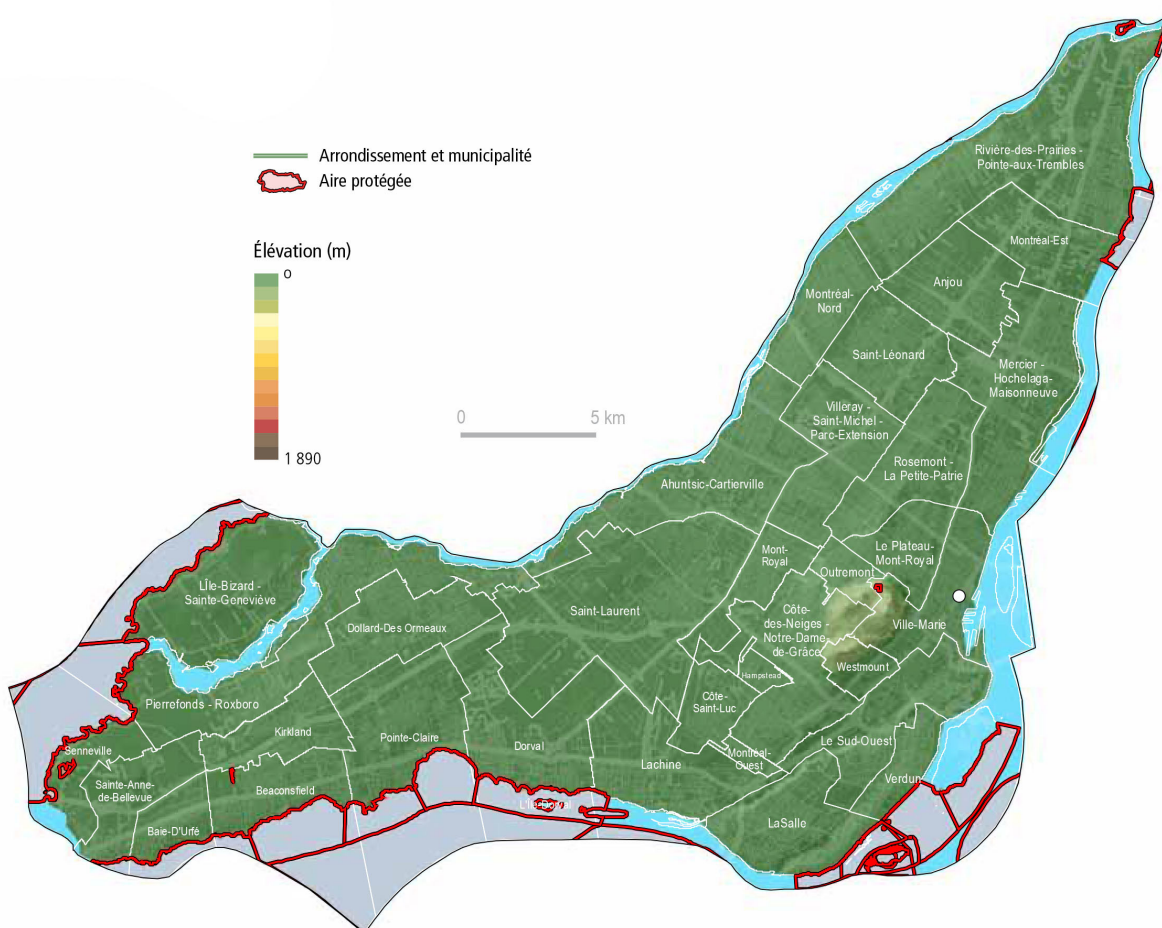
2. Pour de plus amples informations concernant le réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) et pour connaître les valeurs des références utilisées pour la mesure de l'IQA, veuillez consulter le site Internet du réseau de surveillance de la qualité de l'air de la ville de Montréal : www.rsqa.qc.ca.

En 2013, 53 jours de mauvaise qualité de l'air ont été observés. Parmi les 15 jours de mauvaise qualité d'air attribués au smog, 2 jours ont été causés par la canicule et 3 par les fumées des incendies de forêt au Labrador en juillet. Les 10 autres jours de smog ont eu lieu en hiver, soit dans les mois de janvier, de février, de mars et de décembre. Sur les 38 jours de mauvaise qualité de l'air de causes diverses, 19 journées sont attribuables à la fumée d'un four à pizza au bois.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région Montréal se trouvent, en totalité ou en partie, 42 aires protégées. Elles couvrent plus de 95 km², soit 15,3 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Montréal est constituée de 26 habitats fauniques, exclusivement en aires de concentration d'oiseaux aquatiques. Ces habitats contribuent à la protection de plus de 78 km² du domaine aquatique de la région.



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Montréal comptait 1 960 000 habitants au 1^{er} juillet 2013, soit près du quart (24,0 %) de la population du Québec. Elle occupe le 1^{er} rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, devant la Montérégie (18,4 %) et la Capitale-Nationale (8,9 %). Montréal a vu son poids démographique diminuer au cours des dernières années; il était de 25,0 % en 2001.

Tableau 2.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, Montréal et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹		
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p
	n				pour 1 000		
Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	1 959 987	2,3	4,6	11,4
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La croissance démographique de Montréal s'est légèrement accélérée au cours des années 2000. Si la population a crû en moyenne à un taux annuel de 2,3 pour mille entre 2001 et 2006, le rythme a été de 4,6 pour mille en 2006-2011. Cette accélération de la croissance démographique s'observe aussi dans l'ensemble du Québec et de manière plus marquée qu'à Montréal. Il en résulte que la croissance relative de Montréal est demeurée inférieure à la moyenne québécoise. Les données provisoires les plus récentes, concernant la période 2011-2013, laissent croire que la population montréalaise s'est accrue plus rapidement que dans l'ensemble du Québec, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 11,4 pour mille comparativement à 9,1 pour mille. Il faudra toutefois attendre les données finales pour voir si la tendance se confirme.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le [Panorama des régions du Québec](#).

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (ajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La structure par âge de Montréal est unique au Québec. Son âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – est de 38,7 ans en 2013, le moins élevé de toutes les régions si l'on exclut le Nord-du-Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans (20,0 %) y est parmi les plus faibles, mais l'immigration internationale et l'arrivée de jeunes en provenance des autres régions y assurent le maintien d'un important bassin de jeunes adultes. Globalement, les 20-64 ans, que l'on peut considérer comme la population d'âge actif, comptent pour plus de 64 % de la population montréalaise, soit davantage que dans toutes les autres régions. À l'intérieur de ce groupe, Montréal compte par ailleurs davantage de 20-44 ans et moins de 45-64 ans que la plupart des autres régions (données non illustrées); sa population d'âge actif est donc plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. En ce qui concerne la part des 65 ans et plus, elle s'établit à 15,7 % à Montréal en 2013, soit un peu moins que dans l'ensemble du Québec (16,6 %). Cette part a peu bougé à Montréal depuis 2001, tandis qu'elle a progressé ailleurs au Québec. Montréal est la région avec la structure par âge la plus stable depuis quelques années, son vieillissement étant moins rapide que celui des autres régions.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, Montréal et ensemble du Québec, 2013^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Montréal	1 959 987	391 124	1 260 896	307 967	100,0	20,0	64,3	15,7	38,7
Ensemble du Québec	8 155 334	1 720 232	5 079 841	1 355 261	100,0	21,1	62,3	16,6	41,6

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est plus élevée dans la région de Montréal (15,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le plus élevé (+ 15,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,0 point), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,8 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 2,6 fois plus élevé pour les familles monoparentales (32 %) que pour les couples (12,5 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 1,8 point pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,6 point pour les couples.

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 74 720 familles à faible revenu, dont 25 400 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 88 110 en 2007 à 84 050 en 2011, soit une diminution de 4,6 %. Cette diminution est plus élevée que l'augmentation du nombre total d'enfants de la région (+ 1,5 %).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu selon le type de famille, Montréal, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	16,8	16,7	17,0	16,6	15,8	– 1,0
Famille comptant un couple	13,2	13,2	13,6	13,2	12,5	– 0,6
Sans enfants	11,3	11,4	11,8	11,3	10,6	– 0,7
Avec 1 enfant	14,8	14,7	15,1	14,8	14,1	– 0,7
Avec 2 enfants	13,1	13,2	13,6	13,3	12,5	– 0,6
Avec 3 enfants et plus	19,9	19,8	20,4	20,1	19,7	– 0,2
Famille monoparentale	33,8	33,5	33,2	33,1	32,0	– 1,8
Avec 1 enfant	29,9	29,5	29,3	29,4	29,0	– 0,9
Avec 2 enfants	36,4	36,4	36,3	36,1	34,2	– 2,3
Avec 3 enfants et plus	55,1	54,1	53,2	52,6	48,5	– 6,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,5 % dans la région de Montréal. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). La région affiche un retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 58 580 \$, comparativement à 68 170 \$ au Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, Montréal et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Montréal	58 284	58 580	0,5
Ensemble du Québec	67 868	68 170	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (34 100 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (57 360 \$). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 0,7 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,2 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Montréal, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	57 481	57 360	- 0,2
Sans enfants	50 174	50 000	- 0,3
Avec 1 enfant	61 500	61 530	0,0
Avec 2 enfants	71 804	71 850	0,1
Avec 3 enfants et plus	65 158	64 370	- 1,2
Famille monoparentale	34 336	34 100	- 0,7
Avec 1 enfant	33 821	33 580	- 0,7
Avec 2 enfants	36 139	35 670	- 1,3
Avec 3 enfants et plus	33 728	33 970	0,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2013, la région de Montréal enregistre la plus forte progression de l'emploi parmi les régions du Québec (+ 25 800). Un nouvel emploi sur deux au Québec provient donc de Montréal, alors que la région compte pour seulement le quart des emplois totaux (24,0 %). Le taux d'emploi croît de 1,1 point à 58,8 % en raison d'une hausse de l'emploi supérieure à celle de la population en âge de travailler (+ 0,9 %). Ce dernier reste toutefois inférieur à la moyenne québécoise (60,3 %).

La majorité des emplois qui se sont ajoutés à l'économie de la région sont à temps partiel (+ 16 200). En conséquence, la part de ce régime de travail dans l'emploi total progresse de 1,2 point à 20,5 %. Il s'agit d'un niveau légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (19,2 %).

Les femmes (+ 14 900) et hommes (+ 10 800) se partagent le gain d'emplois. Les emplois créés se répartissent entre les secteurs des biens (+ 13 300) et celui des services (+ 12 400). Du côté des groupes d'âge, l'emploi croît davantage chez les personnes de 30 ans et plus (+ 16 100) que chez les plus jeunes (+ 9 700).

Tableau 4.1

Caractéristiques du marché du travail, Montréal, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	1035,2	1051,9	1040,8	1049,4	1071,8
Emploi	k	919,8	949,6	939,4	941,9	967,7
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	748,8	759,4	756,1	759,3	768,8
Emploi à temps partiel	k	171,0	190,2	183,4	182,6	198,8
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	244,7	250,9	237,9	246,9	256,6
30 ans et plus	k	675,1	698,7	701,5	695,0	711,1
Sexe						
Hommes	k	474,3	493,9	491,9	500,5	511,3
Femmes	k	445,5	455,7	447,5	441,4	456,3
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	140,6	132,6	136,5	134,9	148,2
Secteur des services	k	779,2	817,0	803,0	807,0	819,4
Chômeurs	k	115,4	102,3	101,4	107,4	104,1
Taux d'activité	%	64,8	65,3	64,1	64,3	65,1
Taux de chômage	%	11,1	9,7	9,7	10,2	9,7
Taux d'emploi	%	57,6	58,9	57,9	57,7	58,8
Part de l'emploi à temps partiel	%	18,6	20,0	19,5	19,4	20,5

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Un fléchissement d'un demi-point de pourcentage fixe le taux de chômage de la région à 9,7 %. Il s'agit du même niveau observé en 2010 et 2011. Cette diminution est le résultat d'une croissance plus rapide de l'emploi que de la population active (+ 2,1 %). Malgré cette baisse, la région de Montréal affiche un taux de chômage supérieur de plus de 2 points à celui de l'ensemble du Québec en 2013 (7,6 %).

Le taux d'activité augmente de 0,8 point en raison de la croissance de la population active plus rapide que celle de la population en âge de travailler. En 2013, le taux d'activité de la région (65,1 %) est similaire à la moyenne québécoise (65,2 %).

Entre 2009 et 2013, l'emploi passe de 919 800 à 967 700. Ce gain représente le quart des emplois créés au Québec au cours de la période. En cinq ans, le poids de la région dans l'emploi total demeure pratiquement inchangé.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de la région administrative de Montréal se chiffre à 115,7 G\$ en 2012. Plus du tiers du PIB québécois découle de l'économie montréalaise (34,7 %), ce qui en fait de loin la plus importante région en termes économiques.

La région est en hausse de 3,3 % par rapport à l'année précédente, soit le même taux que celui observé dans l'ensemble du Québec en cette année. Il s'agit toutefois d'un ralentissement par rapport à la croissance de 2011 à Montréal (+ 4,9 %). Au cours des cinq dernières années, le PIB de Montréal a augmenté en moyenne de 3,3 % annuellement, tandis que le Québec croît à un rythme de 3,2 % sur la période.

Produit intérieur brut par industrie

La production de services s'élève à 90,1 G\$, ce qui représente une croissance de 3,4 % par rapport à 2011. Les industries productrices de biens affichent une augmentation de 3,0 %, soit un taux relativement proche de celui des services. Dans la plupart des régions administratives, ces deux secteurs évoluent différemment en 2012; en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la différence entre les taux de croissance frôle les 15 points de pourcentage. Même constat pour le taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2012 à Montréal : le taux est sensiblement le même entre secteur des services (+ 3,3 %) et celui de production des biens (+ 3,2 %).

La plupart des bases économiques de la fabrication à Montréal déclinent en 2012 : la fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues (– 9,9 %), la fabrication de produits informatiques et électroniques (– 8,7 %), la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (– 1,5 %), la fabrication de produits chimiques (– 1,2 %), les usines de textiles et de produits textiles (– 1,1 %) et l'impression et activités connexes de soutien (– 1,0 %). À l'inverse, la fabrication de boissons et de produits du tabac remonte légèrement de 0,6 %, à la suite d'une décroissance de 2,3 % en 2011. De plus, l'industrie de la construction fait un bond de 17,7 %, ce qui constitue toutefois un taux plus faible que celui de l'année précédente (+ 29,1 %). La production des services publics augmente de 0,4 % en 2012, tandis que dans l'ensemble du Québec, cette industrie fléchit de 0,3 %.

Toutes les industries du secteur des services constituent des bases économiques pour la région de Montréal. Les plus importantes, l'industrie de l'information et culturelle et l'industrie des arts, spectacles et loisirs affichent une croissance respective de 3,5 % et de 1,0 %. On observe les plus fortes augmentations du côté de l'hébergement et des services de restauration (+ 7,4 %), des autres services sauf les administrations publiques (+ 5,6 %), des soins de santé et de l'assistance sociale (+ 4,7 %), des services d'enseignement (+ 4,6 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 4,4 %). Le commerce de gros croît de 3,5 %, soit un ralentissement par rapport à la croissance de 2011 (+ 9,7 %). Le groupe des finances, des assurances et des services immobiliers, dont la part dans le PIB montréalais représente 19,11 % voit sa production augmenter de 3,2 % en 2012. À cela s'ajoutent les administrations publiques (+ 3,1 %), le commerce de détail (+ 2,4 %), l'industrie du transport et de l'entreposage (+ 1,1 %) et les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (+ 0,5 %) également en hausse.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Montréal, 2011-2012

	2011 ^{er}	2012 ^e	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k\$		%		
Ensemble des industries	112 013 679	115 739 503	100,0	3,3	3,3
Secteur de production de biens	24 841 508	25 590 117	22,1	3,2	3,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	132 294	x	...	...	...
Cultures agricoles et élevage	57 578	59 772	0,1	7,8	3,8
Foresterie et exploitation forestière	21 056	20 537	0,0	3,0	-2,5
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	...	...	...
Services publics	5 216 545	5 238 086	4,5	...	0,4
Construction	4 229 747	4 978 347	4,3	12,2	17,7
Fabrication	15 248 370	15 228 096	13,2	1,0	-0,1
Fabrication d'aliments	1 360 072	1 378 175	1,2	3,9	1,3
Fabrication de boissons et de produits du tabac	1 208 257	1 215 963	1,1	0,4	0,6
Usines de textiles et de produits textiles	266 748	263 716	...	-6,8	-1,1
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	469 426	422 994	0,4	-14,9	-9,9
Fabrication de produits en bois	80 511	92 276	0,1	-3,9	14,6
Fabrication du papier	676 781	695 139	0,6	2,4	2,7
Impression et activités connexes de soutien	618 336	612 268	0,5	-3,6	-1,0
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	1 529 809	1 511 709	1,3	-0,5	-1,2
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	530 606	513 469	0,4	-2,7	-3,2
Fabrication de produits minéraux non métalliques	278 988	276 759	0,2	-1,7	-0,8
Première transformation des métaux	484 448	471 674	0,4	-7,9	-2,6
Fabrication de produits métalliques	595 054	595 806	0,5	-4,8	0,1
Fabrication de machines	645 208	648 511	0,6	-4,1	0,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	935 494	854 193	0,7	0,2	-8,7
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	493 342	485 697	0,4	-4,8	-1,5
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	248 403	246 360	0,2	-3,1	-0,8
Activités diverses de fabrication	466 159	454 174	0,4	2,0	-2,6
Secteur des services	87 172 171	90 149 386	77,9	3,3	3,4
Commerce de gros	7 984 107	8 259 589	7,1	1,8	3,5
Commerce de détail	4 720 209	4 833 399	4,2	1,8	2,4
Transport et entreposage	5 959 678	6 026 741	5,2	2,9	1,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	6 849 144	7 088 903	6,1	2,0	3,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	21 432 704	22 116 755	19,1	3,6	3,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	9 113 692	9 510 812	8,2	4,3	4,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	3 976 353	3 996 389	3,5	...	0,5
Services d'enseignement	5 584 287	5 839 465	5,0	4,1	4,6
Soins de santé et assistance sociale	8 563 771	8 962 586	7,7	3,8	4,7
Arts, spectacles et loisirs	1 435 853	1 450 404	1,3	1,4	1,0
Hébergement et services de restauration	2 015 454	2 164 558	1,9	3,5	7,4
Autres services, sauf les administrations publiques	2 768 960	2 923 225	2,5	3,8	5,6
Administrations publiques	6 767 959	6 976 561	6,0	...	3,1

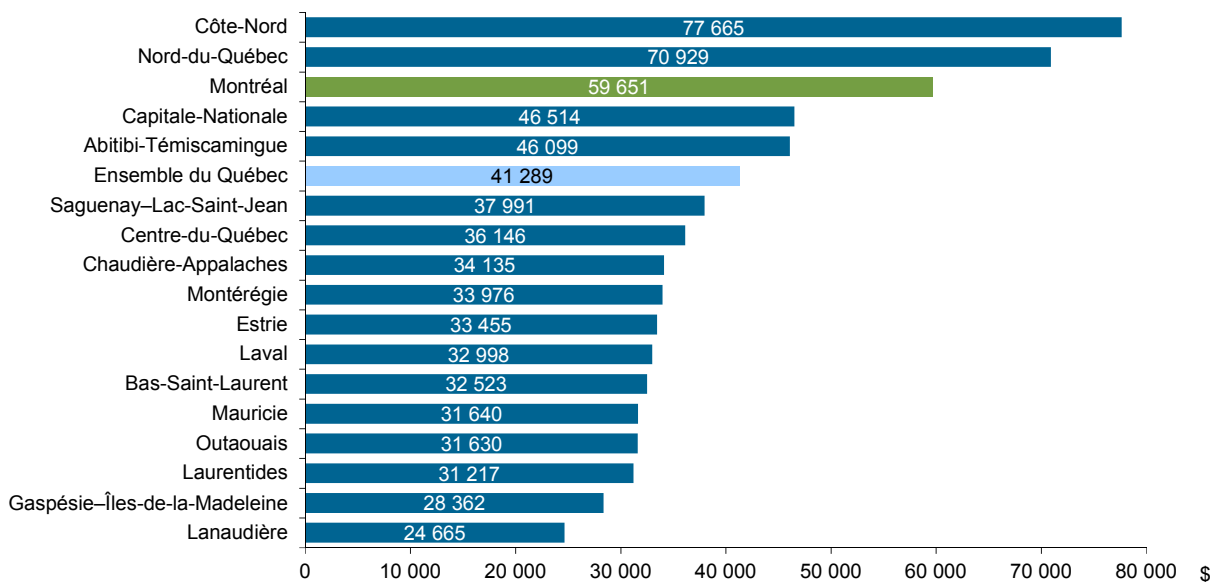
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Ce montant s'élève à 59 651 \$ en 2012 dans la région de Montréal, ce qui constitue une augmentation de 2,0 % relativement à l'année précédente. Parmi toutes les régions administratives du Québec, Montréal figure au troisième rang derrière la Côte-Nord et le Nord-du-Québec pour son PIB par habitant. À titre indicatif, le PIB par habitant est de 41 289 \$ dans l'ensemble du Québec, ce qui constitue une augmentation de 2,4 % depuis 2011.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2012, le revenu disponible par habitant de la région de Montréal s'accroît, pour une deuxième année consécutive, à un rythme plus rapide que moyenne québécoise. Il s'agit d'un renversement de tendance, puisque le revenu disponible par habitant de la région montréalaise s'était contracté en 2009 et 2010. Il faut mentionner que la récession économique de 2009 a fortement touché le marché du travail montréalais, contribuant au recul de la rémunération des salariés. Uniquement en 2009, les pertes d'emplois ont été quatre fois plus importantes à Montréal que dans l'ensemble du Québec.

Avec un revenu disponible des ménages de 26 469 \$ par habitant en 2012, Montréal se classe au septième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant l'Outaouais (26 466 \$), mais derrière Laval (26 856 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages est légèrement plus faible que celui de Montréal et il s'élève à 26 347 \$ par habitant.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'avance de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages de Montréal sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 30 802 \$ par habitant à Montréal, soit un niveau supérieur à la moyenne provinciale (29 969 \$). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Montréal et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Montréal			Ensemble du Québec		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	21 370	22 115	3,5	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	4 255	4 418	3,8	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	4 050	4 269	5,4	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	29 675	30 802	3,8	29 129	29 969	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	5 535	5 680	2,6	5 645	5 834	3,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	207	212	2,4	108	110	2,5
Des administrations publiques	5 164	5 302	2,7	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 258	2 295	1,6	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 761	1 820	3,4	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	—	—	—	19	14	- 24,7
RRQ et RPC	1 145	1 187	3,6	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	164	167	1,8	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	9 512	10 013	5,3	8 991	9 457	5,2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	742	760	2,5	387	396	2,5
Aux administrations publiques	8 458	8 924	5,5	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	5 711	6 044	5,8	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 147	2 281	6,2	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	600	599	- 0,2	565	570	0,9
Aux non-résidents	312	329	5,5	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	25 698	26 469	3,0	25 783	26 347	2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure par contre plus faible à Montréal (22 115 \$) que dans l'ensemble de la province (23 399 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire médian des employés sont plus bas dans la région que dans le reste du Québec. D'ailleurs, l'écart entre la rémunération des salariés de Montréal et celui du Québec tend à s'accroître au fil du temps : il est passé de 481 \$ en 2007 à plus de 1 283 \$ en 2012.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est toutefois plus élevé à Montréal (4 418 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 614 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. D'ailleurs, le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2011 dans la région (+ 4,8 %), stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure nettement plus élevé à Montréal (4 269 \$) qu'à l'échelle québécoise (2 957 \$). À cet égard, Montréal se classe au premier rang parmi les régions administratives. La bonne performance de la région à ce chapitre est attribuable au fait qu'on retrouve une concentration relativement importante de ménages aisés, lesquels se caractérisent par des revenus de placement particulièrement élevés.

Transferts courants reçus

À l'instar des autres régions, les ménages de Montréal reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2012, les différents paliers de gouvernement ont versé à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 300 \$ par habitant dans la région comparativement à 5 663 \$ au Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants à Montréal en raison du fait que les résidents ont moins recours aux indemnités versées aux accidentés du travail, aux prestations d'assurance-emploi ainsi que celles du Régime des rentes du Québec (RRQ) et de la Sécurité de la vieillesse.

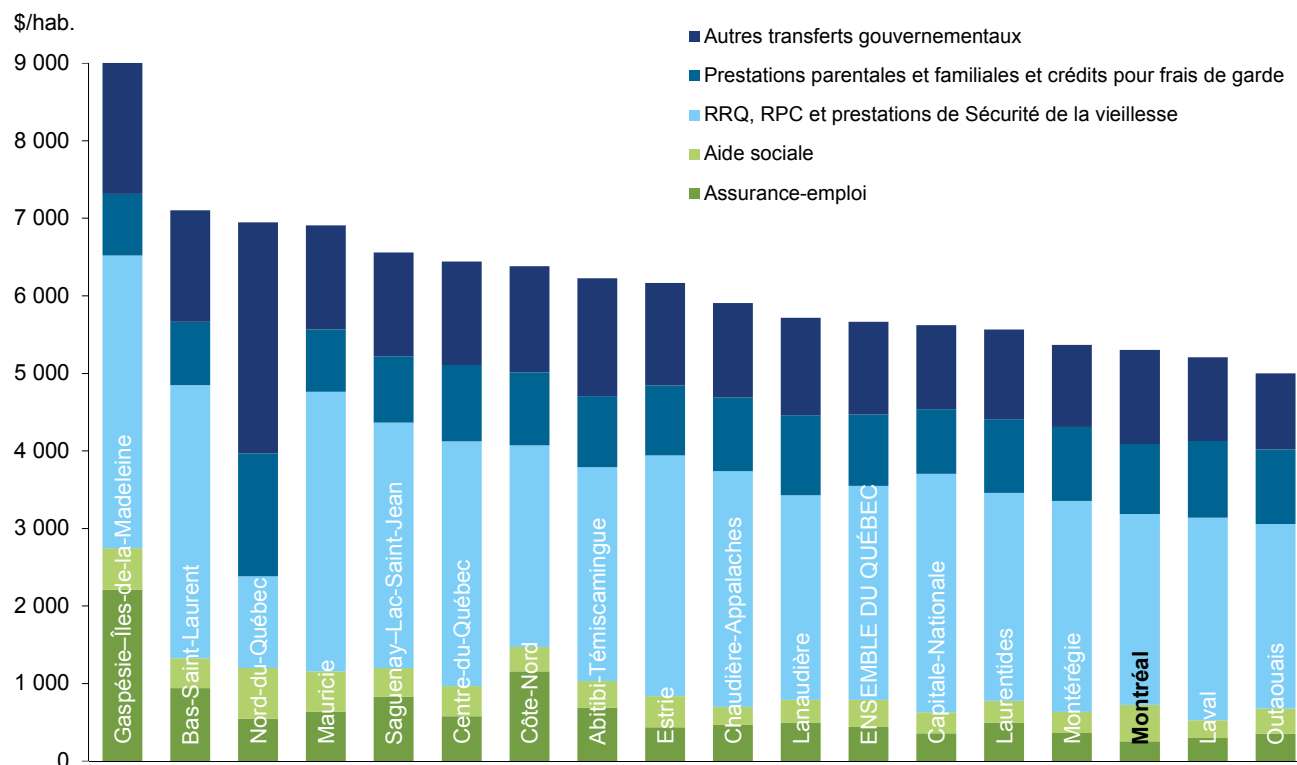
Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

Les transferts payés aux gouvernements par les ménages montréalais (8 924 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts aux administrations publiques, sont légèrement sous la moyenne québécoise (8 941 \$) et ce, pour une deuxième année consécutive. Toutefois, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des dernières années et elle s'établit à 24,5 %.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont aussi déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents de l'île de Montréal ont donné en moyenne 760 \$ aux ISBLSM, ce qui est près du double de la moyenne québécoise (396 \$). Aucune région au Québec ne verse, en moyenne, autant en dons que Montréal.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région de Montréal devraient atteindre 17,1 G\$, en baisse de 1,0 % par rapport à 2013, suivant une augmentation de 13,7 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 25,0 % du total québécois (68,5 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), alors qu'elle avait fait mieux en 2013 (moyenne provinciale : - 2,8 %). La région arrive au quatorzième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Montréal, 2010-2014²

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k\$						%	
Production de biens	1 446 072	1 917 685	2 244 231	2 912 636	2 715 673	- 6,8	15,8	17,6
Production de services	7 304 918	8 858 529	9 244 247	10 214 474	10 659 070	4,4	62,2	36,4
Logement	2 726 340	3 359 014	3 736 921	4 182 929	3 770 590	- 9,9	22,0	15,8
Total	11 477 329	14 135 229	15 225 399	17 310 039	17 145 333	- 1,0	100,0	25,0
Secteur privé non résidentiel	4 789 477	5 684 394	6 250 611	6 465 347	6 479 382	0,2	37,8	28,7
Secteur public	3 961 513	5 091 820	5 237 867	6 661 763	6 895 361	3,5	40,2	31,1

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 15,8 % de l'investissement régional en 2014, sont en décroissance de 6,8 % par rapport à 2013, pour atteindre 2,7 G\$. L'investissement dans la région représente 17,6 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (1,6 G\$) et dans celui des services publics (0,8 G\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus de la moitié de l'investissement régional (62,2 %), est en hausse de 4,4 % par rapport à 2013 et se chiffre à 10,7 G\$. Il s'agit d'un nouveau sommet historique. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 36,4 % de l'investissement québécois (29,3 G\$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 2,3 G\$ en 2014, soit 21,2 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 22,0 % de l'investissement montréalais en 2014, est en décroissance de 9,9 %, pour s'établir à 3,8 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 15,8 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui polarise 37,8 % de l'investissement total, est en légère croissance (+ 0,2 %) par rapport à 2013, pour s'élever à 6,5 G\$. Cela correspond à une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 2,4 %). La région de Montréal représente 28,7 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 3,5 % par rapport à 2013, pour s'établir à 6,9 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 31,1 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Montréal atteint 4,0 G\$ en 2013, en hausse de 18,1 % par rapport à 2012. La croissance s'observe davantage dans le secteur non résidentiel (+ 29,5 %) que dans le secteur résidentiel (+ 6,8 %).

Tableau 6.2.1

Valeur des permis de bâtir des secteurs résidentiel et non résidentiel, Montréal et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Moyenne 2008-2012
	k\$					%	k\$
Montréal	2 001 377	2 410 488	3 640 375	3 412 856	4 030 214	18,1	2 704 341
Non résidentiel	1 060 761	1 174 462	1 828 876	1 700 217	2 201 811	29,5	1 361 001
Commercial	623 494	616 237	1 243 408	1 005 429	1 116 848	11,1	833 605
Industriel	139 252	65 193	183 006	252 681	122 648	- 51,5	150 384
Institutionnel	298 015	493 032	402 462	442 107	962 315	117,7	377 012
Résidentiel	940 616	1 236 026	1 811 499	1 712 639	1 828 403	6,8	1 343 339
Ensemble du Québec	12 929 699	14 842 345	15 489 597	16 062 508	15 203 577	- 5,3	14 626 166
Non résidentiel	4 523 131	4 996 094	5 314 909	5 866 426	6 253 175	6,6	5 119 123
Commercial	2 489 522	2 758 545	3 275 802	3 084 319	3 336 490	8,2	2 846 766
Industriel	827 458	890 420	966 666	1 254 308	1 029 046	- 18,0	1 008 238
Institutionnel	1 206 151	1 347 129	1 072 441	1 527 799	1 887 639	23,6	1 264 119
Résidentiel	8 406 568	9 846 251	10 174 688	10 196 082	8 950 402	- 12,2	9 507 044

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 8 576 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 8 862 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur s'élève à 1,8 G\$. Il s'agit d'une valeur bien supérieure à la moyenne des cinq dernières années (1,3 G\$). L'île de Montréal représente à elle seule 20,4 % de la valeur totale des permis octroyés dans le secteur résidentiel au Québec, et elle compte pour 20,2 % des nouvelles unités indépendantes autorisées.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années pour les composantes commerciale et institutionnelle. Les permis de bâtir commerciaux délivrés s'élèvent à 1,1 G\$, en croissance de 11,1 % par rapport à 2012 (la moyenne des cinq dernières années est de 833,6 M\$). Les permis de bâtir industriels décroissent pour leur part de 51,5 % en 2013, pour atteindre 122,6 M\$, comparativement à une moyenne de 150,4 M\$ pour la période 2008-2012. Finalement, les permis de bâtir institutionnels sont en croissance de 117,7 % par rapport à 2012, pour atteindre 962,3 M\$. Leur valeur est nettement supérieure à la moyenne des cinq dernières années (377,0 M\$).

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 830 000 habitants de la région administrative de Montréal se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région administrative de Montréal, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est beaucoup plus faible qu'au niveau provincial, soit 54 %. Par contre, une proportion de navetteurs relativement semblable à la moyenne québécoise circulent seuls (83 %) ou font du covoiturage (17 %).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, Montréal et ensemble du Québec, 2011

	Montréal	Ensemble du Québec
	%	
Véhicule privé	54	78
Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		
Seuls	83	86
Covoiturage	17	14
Transport durable	45	21
Part des travailleurs selon le mode de transport durable		
Transport en commun	76	65
Part des travailleurs selon le mode de transport en commun		
Autobus	49	59
Métro	47	34
Train de banlieue	4	7
Traversier pour passagers	—	—
Transport actif	24	35
Autres	1	1

Notes : Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Montréal 20,7 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région de Montréal, environ 45 % des travailleurs utilisent un moyen de transport durable. Ils représentent environ 374 000 personnes. Le transport en commun est utilisé par 76 % des travailleurs se déplaçant durablement. L'autobus et le métro se partagent les navetteurs utilisant le transport en commun dans des proportions relativement semblables (49 % et 47 % respectivement). Le train est utilisé par une plus faible proportion des navetteurs en transport en commun, soit 4 %. Le déplacement actif est pratiqué par près du quart des travailleurs qui utilisent un mode de transport durable. Les travailleurs qui se rendent principalement à pied sur leur lieu de travail sont environ trois fois plus nombreux que ceux qui empruntent leur vélo.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, à Montréal, le nombre de médecins augmente de 1,4 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 1999. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 7,8 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 8,2 %) qu'aux omnipraticiens (+ 5,3 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une hausse de 0,2 %, et ce, après une année de décroissance. Ainsi, depuis 2008, le nombre de dentistes à Montréal a augmenté de 3,1 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 0,7 % à Montréal. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 2,9 %), les infirmières auxiliaires (+ 2,1 %) et les infirmières (+ 0,2 %) que chez les préposées aux bénéficiaires (- 0,5 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Montréal, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins¹	n	5 758	5 842	5 972	6 121	6 207
Omnipraticiens	n	2 002	2 026	2 051	2 086	2 121
Ensemble des spécialistes	n	3 756	3 816	3 921	4 035	4 086
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	3,07	3,09	3,14	3,20	3,20
Dentistes¹	n	1 198	1 210	1 242	1 233	1 235
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,64	0,64	0,65	0,64	0,64
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier^{3,4}	n	34 009	34 588	35 063	35 934	36 184
Infirmières	n	10 818	10 691	10 604	10 739	10 759
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	5 941	6 100	6 274	6 488	6 676
Infirmières auxiliaires	n	4 462	4 697	4 896	5 267	5 378
Préposées aux bénéficiaires	n	12 788	13 100	13 289	13 440	13 371
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	18,16	18,32	18,43	18,76	18,65

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 20 065 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région de Montréal est de 65,6 %. Ce taux est en légère diminution par rapport au taux des deux cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de Montréal des cohortes 2004 et suivantes affichent un taux de diplomation aux études collégiales légèrement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Montréal est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2004 où il s'élève à 12,3 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 8,7 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 69,3 % contre 60,6 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 13 174 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 72,4 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 4 852 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 57,7 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (2 039 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (40,5 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région de Montréal, 4,1 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (65,6 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (4,1 %) porte à 69,8 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Montréal, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	%				
Préuniversitaire	72,3	71,8	72,8	72,1	72,4
Hommes	66,5	66,2	66,7	66,1	67,8
Femmes	76,2	75,8	77,0	76,3	75,8
Technique	56,2	55,7	56,9	56,9	57,7
Hommes	49,5	46,8	50,3	52,1	53,5
Femmes	60,8	62,0	61,6	59,9	60,6
Accueil ou transition	43,9	44,4	44,8	43,7	40,5
Hommes	40,0	37,6	40,3	38,0	36,2
Femmes	48,9	52,6	50,2	50,4	45,1
Ensemble des programmes	65,9	65,5	66,6	65,8	65,6
Hommes	59,4	58,5	60,0	59,6	60,6
Femmes	70,5	70,8	71,4	70,2	69,3

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat¹

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté à Montréal de 1,7 %, ce qui se situe au-dessus de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est fortement à la hausse (+ 10,5 %).

Les 6 747 diplômés au baccalauréat de Montréal sont majoritairement des femmes (58,4 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). À Montréal, elle diminue en 2011 (– 1,1 point) et freine la hausse des deux dernières années.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (66,3 %), ce qui est supérieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités québécoises d'où viennent les diplômés au baccalauréat de Montréal sont, dans l'ordre, l'Université Concordia (31,3 %), l'Université de Montréal et l'Université McGill (20,7 % et 19,2 % respectivement). Par ailleurs, pour la première fois, la part de l'Université de Montréal est supérieure à celle de l'Université McGill.

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Montréal, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^p
	n				
Montréal	6 106	6 461	6 488	6 636	6 747
Sciences de la santé	610	592	714	706	736
Hommes	139	168	191	187	198
Femmes	471	424	523	519	538
Sciences pures et appliquées	1 351	1 393	1 318	1 421	1 326
Hommes	848	913	851	872	861
Femmes	503	480	467	549	465
Sciences sociales et humaines	3 923	4 265	4 272	4 275	4 475
Hommes	1 422	1 592	1 571	1 569	1 688
Femmes	2 501	2 673	2 701	2 706	2 787
Études plurisectorielles	218	207	178	222	196
Hommes	75	65	43	60	54
Femmes	143	142	135	162	142
Indéterminé	4	4	6	12	14
Hommes	x	x	x	x	7
Femmes	x	x	x	x	7

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En tant que principal pôle culturel au Québec, la région de Montréal renferme un très grand nombre d'établissements culturels à portée nationale. On y trouve, entre autres, 183 salles de spectacles, 20 cinémas ou ciné-parcs (192 écrans), 112 librairies et 71 institutions muséales. L'examen du nombre de ces établissements pondéré par la taille de la population révèle pour Montréal, comparativement à l'ensemble du Québec, des ratios plus élevés pour les salles de spectacles, les écrans de cinéma et les librairies et plus bas pour les institutions muséales (3,7 par 100 000 habitants). Compte tenu de la taille de la population, cette région arrive au 15^e rang des régions du Québec pour le nombre d'établissements culturels, soit 20,3 par 100 000 habitants.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Montréal, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012		2012	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	31	..	..	..	...
Salles de spectacles	173	183	29,1	9,4	7,8
Institutions muséales ²	70	71	16,2	3,7	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	55	55	16,6	2,8	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	1	1	0,1	0,1	8,9
Librairies	112	112	30,8	5,8	4,5
Cinémas et ciné-parcs	21	20	19,0	1,0	1,3
Écrans	198	192	25,8	9,9	9,2
Stations de radio privées et communautaires	26	..	..	..	...

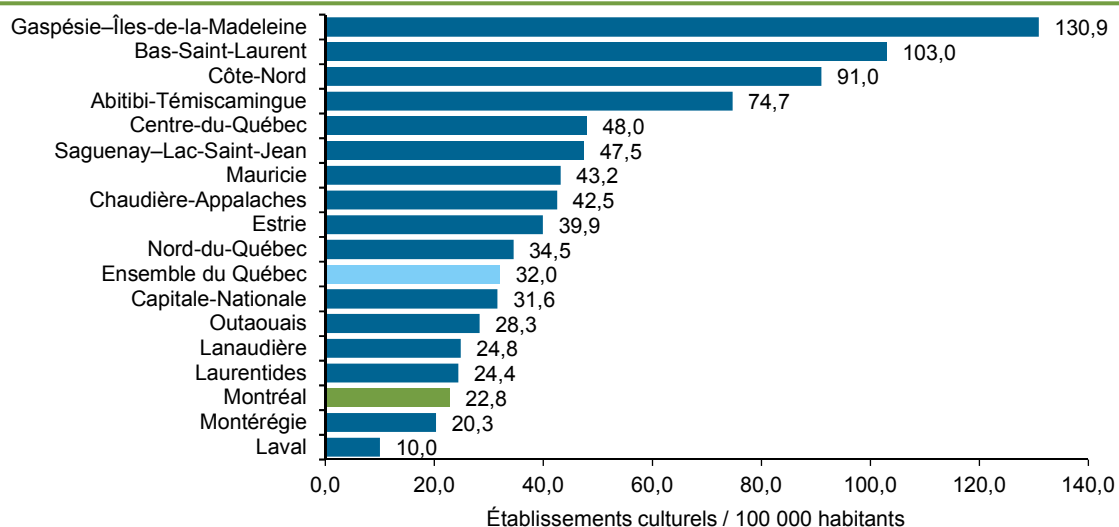
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La région de Montréal constitue toujours, en 2012, le cœur du marché de la culture au Québec. Avec un poids démographique correspondant à 24 % de la population québécoise, elle accueille, à l'échelle québécoise, 49 % des entrées aux spectacles payants en arts de la scène, 46 % des visiteurs dans les institutions muséales, 43 % des ventes de livres en librairie et 30 % de l'assistance des cinémas. En tenant compte de sa taille, Montréal arrive dans les deux premiers rangs pour chacune de ces activités.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Montréal, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région	Ratio région/Québec (%)	Activités culturelles par 1 000 habitants	
		2012		2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	8 079	46,4	3,8	4,2
Entrées	n	3 526 483	48,6	1 650,2	1 817,5
Assistance des cinémas					
Entrées	n	6 424 338	30,4	3 326,3	3 311,0
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	6 179 130	46,3	2 834,6	3 184,6
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	\$	188 659 599	43,1	96 639,1	97 232,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en argent versés aux ménages par les ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais

excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail

Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport

Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail

Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes

qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable

Transport en commun et transport actif.

Transport en commun

Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif

Marche et bicyclette.

Véhicule privé

Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne

Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction

d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur Montréal



Superficie en terre ferme (2013) : 498 km²
 Population (2013^p) : 1 959 987 habitants
 Densité de population (2013^p) : 3 935,7 hab./km²

Principales municipalités et population (2013^p) :

- Montréal 1 717 767 habitants
- Dollard-Des Ormeaux 50 670 habitants
- Côte-Saint-Luc 33 165 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de vêtements et de produits en cuir et produits analogues
- Fabrication de boissons et de produits du tabac
- Usines de textiles et de produits textiles
- Fabrication de produits du pétrole et du charbon

Tableau comparatif des régions administratives du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet ¹		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ³	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ³		Taux de faible revenu des familles ⁴
	2013 ^p	TAAM 2011-2013	2013	2012 ^p	2012 ^e	Var. 12/11	2012 ^p	Var. 12/11	2011
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	- 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	- 0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	- 0,7	7,9 ²	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9 ²	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93 284	- 6,3	16,2	63,3	28 362	- 0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montréal	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	8 155 334	9,1	7,6	76,1	41 289	2,4	26 347	2,2	8,8

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 5. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Montréal

Superficie en terre ferme (2013)	498 km ²
Densité de population (2013 ^p)	3 935,7 hab./km ²
Population totale (2013 ^p)	1 959 987 hab.
PIB aux prix de base (2012 ^e)	115 739,5 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2012 ^e)	59 651 \$
Revenu disponible par habitant (2012).....	26 469\$
Emplois (2013).....	967,7 k
Taux d'activité (2013)	65,1 %
Taux d'emploi (2013)	58,8 %
Taux de chômage (2013)	9,7 %
Taux de faible revenu des familles (2011).....	15,8 %
Dépenses en immobilisation (2014) ¹	17 145 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	3,20
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	65,6 %

1. Perspectives.